

Ce fut vers ce temps, qu'on cessa enfin de voir rôder des bandes de sauvages vagabonds, les uns de Bécancourt, les autres de St-François et d'autres lieux. Ces sauvages, attirés, nous ne saurions dire par quels motifs, dans cette paroisse, y passaient les uns l'été dans les bois, auprès des habitations du petit bois de l'Ail, de Saint-Charles et de Saint-George; d'autres hivernaient, soit dans les bois également, soit chez des particuliers qui avaient la patience de s'embarrasser de ces canailles. Au demeurant, comme les uns et les autres n'apportaient rien de bon dans la paroisse en y venant, ils n'y ont rien laissé dont on puisse leur avoir obligation. Leur fréquentation même a été pour plusieurs une cause et une occasion de désordres.

En 1826, le 19 mai, des voleurs étant entrés dans la maison de François Piché, alors marguillier en charge et absent de sa maison dans ce moment, ce que les voleurs n'ignoraient pas, ils forcèrent sa femme de leur livrer les clefs d'un bureau où ils soupçonnaient qu'il y avait de l'argent. Ils y trouvèrent en effet un sac contenant cinquante et quelques livres, appartenant à la fabrique, et se sauvèrent avec cette prise. Poursuivis dès le lendemain, ils furent arrêtés sous peu de jours à Québec, et confinés dans les prisons. Leur procès a été fait, leur crime prouvé, leur sentence sur le point d'être portée; mais des formalités omises dans leur procès, a-t-on dit, ont arrêté toutes choses. Pendant ce temps-là, de ces scélérats, les uns se sont sauvés de prison, les autres, le public n'en a plus entendu parler, jusqu'au moment où quelques-uns d'eux, accompagnés de nouveaux gibiers de potence, sont venus rendre une nouvelle visite au même François Piché, visite qui a été accompagnée des circonstances les plus affreuses, comme nous le rapporterons en son lieu. Quant aux cinquante louis volés, une bien petite partie a été recouvrée, le reste a été perdu pour la fabrique.

Dans la même année, par ordre de la Législature, il fut fait un dénombrement de la population de la province. L'état de la population de la paroisse du Cap-Santé était, à l'époque du recensement, de 2,516 âmes. Celui du comté entier, de 13,285 âmes.

Cette année 1826 fut malheureusement remarquable par le nombre des personnes de cette paroisse qui se noyèrent. Dans l'espace de cinq mois, cinq particuliers périrent dans les eaux. Le premier, François Xavier Marcot, un cultivateur âgé de vingt-